



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

CERTIFICATION DES STRUCTURES DE PISTE, CHECK-LIST

A.1 - PARC PILOTE

	Existant	Le jour de la course	NON
Clôture			
Panneaux d'affichage des feuilles de races en nombre suffisant			
Sanitaires, W.C.			

A.1.2 – Souhaitable

	Existant	Le jour de la course	NON
Structure Couvertes			

A.2 – PREGRILLE

A.2.1 - Obligatoire.

	Existant	Le jour de la course	NON
11 couloirs (pouvant accueillir 8 pilotes) de 1 à 9, puis 0 et numérotés de gauche à droite en ordre croissant : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 Retard			
1 couloir pour les pilotes retardataires (à droite du couloir 0)			
Numérotation à l'entrée des couloirs			

A.2.2 – Souhaitable

	Existant	Le jour de la course	NON
Structure Couverte			
Sonorisation pour l'appel des pilotes			
Double prégrille			



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

A.3 - BUTTE DE DEPART

A.3.1 - Obligatoire.

	Existant	Le jour de la course	NON
Accès aisé aux pilotes et au personnel de piste			
Numérotation de 1 à 8 des places de chaque côté de la grille			
Plate forme horizontale pour le starter pouvant voir l'ensemble de la piste			
Pas d'accès public (délimitation adaptée et efficace)			

A.3.2 – Souhaitable

	Existant	Le jour de la course	NON
2 lignes au sol distantes de 2 m pour les races en attente			
Balustrade continue sans angle pointu ni aspérité le long des bords latéraux de la butte			

A.4 - PISTE

A.4.1 – Obligatoire

	Existant	Le jour de la course	NON
Tracé au sol matérialisant les limites de la piste			
Système d'arrosage de la piste			
Drainage de la piste (praticable par tous les temps)			
Emplacements pour les secouristes en communication directe avec le réseau routier et permettant le parking d'une ambulance de service			
Sonorisation de puissance suffisante (répartie en excluant les zones de départ et d'arrivée)			
Clôture de toute la piste à 2 m au moins de celle-ci interdisant l'accès au public			

Championnat Nord-Est BMX association loi 1901

Président : Président : Eric PIHET 2 rue du jeu de quille 70000 Frotey-Les-Vesoul ericpihetbmx@aol.fr

Trésorier : Jean-Claude GUYAUX 14 Route de Savigny 21200 Beaune Dominique.bmx@orange.fr

Secrétaire : Frédéric HOFFERT 14b rue du Weibelambach 68000 Colmar frederic.hoffert@gmail.com



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

A.4.2 – Souhaitable

	Existant	Le jour de la course	NON
Revêtement de couleur foncée			
Podium surélevé et couvert pour le speaker			
Emplacements stables pour les arbitres			
Accessibilité aisée à tous les endroits de la piste pour les secours et les arbitres.			

A.5 – LIGNE ET ZONE D'ARRIVEE

A.5.1 – Obligatoire

	Existant	Le jour de la course	NON
Ligne d'arrivée de 4 cm de large peinte en noir au milieu d'une bande blanche de 24cm			
Communication directe avec le secrétariat			
Emplacement vidéo dans l'axe de la ligne avec point électrique (caméra de profil)			
Deux signalisations indiquant l'ordre d'arrivée prévue et une zone d'attente pour les litiges			
Zone isolée du public			

A.5.2 – Souhaitable

	Existant	Le jour de la course	NON
Zone de ralentissement suffisamment longue (+ de 20m)			
Emplacement des pilotes arrivés laissant libre cette zone (pour éviter les bouchons)			



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

B – STRUCTURES CONNEXES

B.1 – Obligatoire

	Existant	Le jour de la course	NON
Secrétariat de traitement de course de 15 m2 isolé du public			
Panneaux d'informations officielles et feuilles de races			
Podium pour remise des récompenses			
Poste de secours fermé et isolé du public			
Structure couverte pour les arbitres			

B.2 – Souhaitable

	Existant	Le jour de la course	NON
Sanitaires, W.C. pour les officiels			

Visite de certification effectuée le :

Représentant de l'association CNE-BMX (nom, fonction, signature) :

Représentant du Club organisateur (nom, fonction, signature) :